



Communiqué

La Baule, le 11 février 2026

S. LECORNU va-t-il oser publier sous forme de décret la Programmation Pluri-annuelle de l'Energie PPE3 ?

Le Premier Ministre a annoncé le 6 février aux représentants des filières éoliennes et solaires qu'il fallait réduire les installations éoliennes et solaires, mais soutenir l'éolien en mer et l'électrification des usages.

Le prochain "programme énergétique pluriannuel" du gouvernement est annoncé sous forme de décret d'ici vendredi 13 février : construction du nouveau nucléaire, accélération de l'éolien en mer, continuation de l'éolien terrestre et du solaire photovoltaïque, avec une discrète mention pour la géothermie... Depuis cette annonce, les très vives réactions, notamment des experts, dénoncent cette précipitation.

Pour DLM, deux paradoxes :

- 1- La publication PPE3 avant de connaître les résultats en mars de la mission LEVY-TUOT confiée par le 1^{er} Ministre lui-même est paradoxale. **C'est la volonté de jeter un voile sur le prix de l'électricité qui sera payé demain par les Français et les entreprises !**
- 2- En persistant dans le déni de la réalité énergétique, malgré les avis les plus autorisés des instances scientifiques, techniques et financières, **les partis politiques du « socle gouvernemental » et le ministre de l'Economie renforcent la position de leurs adversaires qu'ils prétendent combattre !**

Prévoir 18 GW d'éolien en mer en 2035 et 45 GW en 2050: La France est folle !

Avec son socle nucléaire et hydraulique, la France n'a pas besoin de moyens de production supplémentaires avant 2050 puisque la consommation est stable, et, tant en 2024 qu'en 2025, les productions électriques intermittentes (éoliennes et solaires PV) sont inférieures aux exportations annuelles (voir figure...)

Le premier constat est donc que la production des Energies Electriques Intermittentes (EEi), largement subventionnée, est **totalemtent inutile pour les Français**.

En 2025, on observe deux types d'évènements :

- 1- Le black-out en Espagne le 28 avril, dû à l'arrêt brutal d'une centrale solaire après que le prix spot soit tombé à zéro ou négatif... Le même phénomène a failli se produire le 28 janvier 2026 alors que la tempête Kristin balayait l'Espagne : les rafales de vent ont mis des éoliennes à l'arrêt forcé de sécurité, et le réseau a perdu en quelques minutes 2 GW de puissance. Il a fallu déconnecter d'urgence les industriels électro-intensifs, pendant environ 2 heures, le temps de démarrer et monter en puissance les centrales à gaz...
- 2- Depuis le 1^{er} avril en France, la priorité aux énergies intermittentes a été inversée, et lorsqu'il y a surproduction européenne, à cause de la « cloche solaire », RTE impose l'arrêt d'éoliennes en mer, ou les grands champs solaires PV, et doit indemniser les producteurs pour l'électricité non produite !



Communiqué

La Baule, le 11 février 2026

Le second constat, plus technique, est que l'intermittence des EEI, éolien et solaire, se traduit par d'importantes variations, d'autant plus brutales lorsqu'elles résultent des grandes centrales éoliennes en mer (500 MW ou 1 GW) ou des grandes centrales solaires au sol (chacune de plusieurs dizaines d'hectares, et de plus de 100 MWc). Ces variations brutales mettent en péril **l'équilibre du réseau électrique français et européen**. De plus, une importante capacité de production intermittente impose une plus grande modulation journalière de production nucléaire, ce qui n'est pas sans incidence sur le coût et la durée de vie des réacteurs nucléaires.

Le troisième constat est que la surproduction solaire journalière, de 10h-16h, lorsqu'elle se superpose à une production éolienne, notamment en mer, **induit des aberrations financières avec la chute des prix « spots »**, pouvant générer des prix négatifs : en d'autres termes, payer pour se débarrasser d'une production électrique qu'on ne sait pas stocker, et éviter d'échauffer les panneaux solaires déconnectés.

Production 2025 de S^t Nazaire : EDF annonce 1,6 TWh, RTE publie 1,53 TWh

Les chiffres annoncés par EDF et ceux publiés par RTE présentent des écarts significatifs. Les chiffres publiés par RTE en décembre sont incohérents avec ceux de Yeu-Noirmoutier !
Qu'en penser ?

Prévoir 300 GW d'éolien en mer en 2050 : l'Europe plus folle encore !

Hambourg, le 26 janvier 2026.

Un 3e Sommet international de la Mer du Nord qui n'hésite pas à proclamer : « *Bâtir le pôle de l'énergie des mers du Nord pour une Europe résiliente et compétitive* » et d'annoncer 300 GW d'installation d'éolien en mer d'ici 2050, avec un investissement de € 1.000 milliards.

Notre ministre de l'Economie Roland Lescure n'a pas pu s'empêcher d'y participer, et on craint qu'il y ait tenu des propos aussi insensés que ceux qu'il a tenus le 2 mai 2024 à St Nazaire aux Chantiers de l'Atlantique. Heureusement, la déclaration commune n'est pas contraignante pour les 9 pays signataires, dont la France. Mais on doute que les intentions affichées et illusoire puissent « *Remettre l'éolien offshore sur la bonne voie* », parce que les objectifs annoncés à Ostende il y a deux ans ne sont pas tenus, et parce que les appels d'offres en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France sont aujourd'hui en situation d'échec.

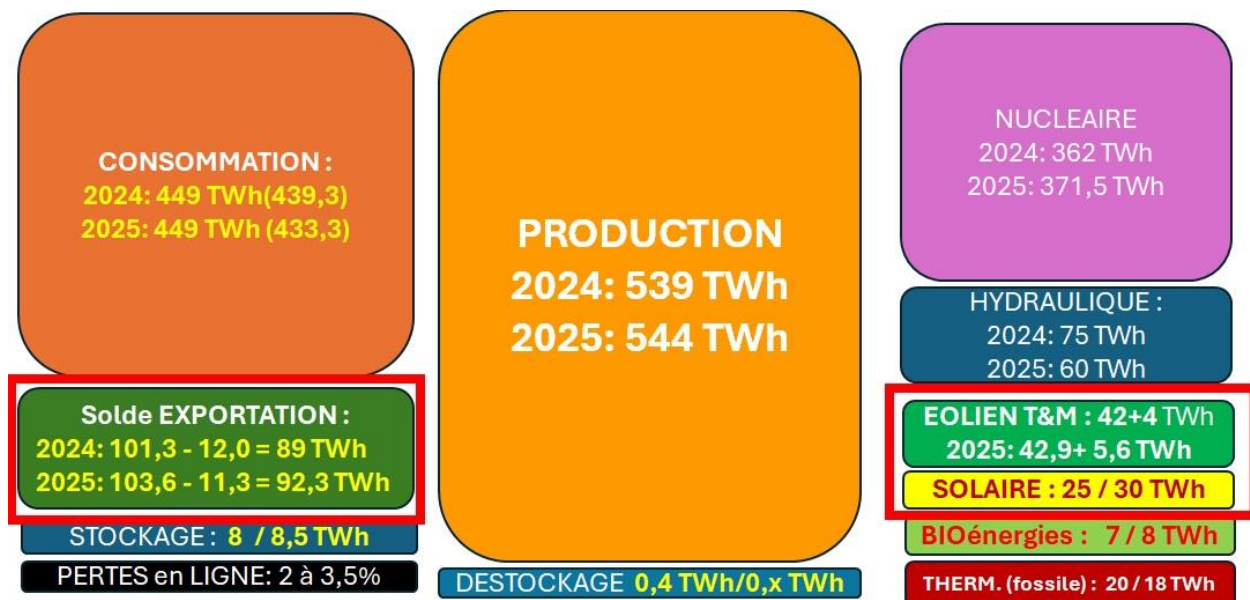


- PJ :**
- Production éolienne en mer 2023-2025 selon RTE-éco2mix, et investissement RTE
 - communiqué RETM du 9 février 2026
 - note d'analyse RETM



Communiqué

La Baule, le 11 février 2026



Source RTE
2025: chiffres provisoires

Prévision d'investissement de RTE (SDDR 2025-2040) :

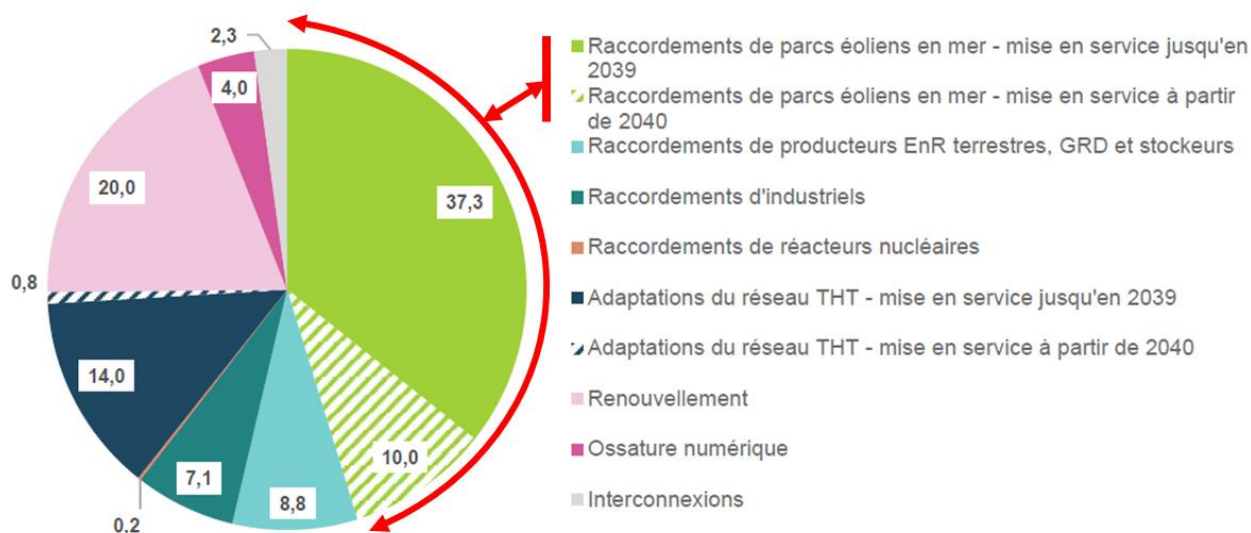


Figure 3. Dépenses d'investissements prévisionnelles sur la période 2025-2039 (Md€₂₀₂₄).

Production éolienne en mer FR :

De l'ordre de 1% aujourd'hui de la production électrique totale, et 0,25% de la consommation énergétique, et avec l'objectif de 45 GW avec un facteur de charge réaliste inférieur à 38%, l'éolien en mer en 2050 représenterait 15% de la production d'électricité.

47,3% des investissements RTE pour 15% de la production électrique, quel déséquilibre !